

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 7

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE MONTCHERAND

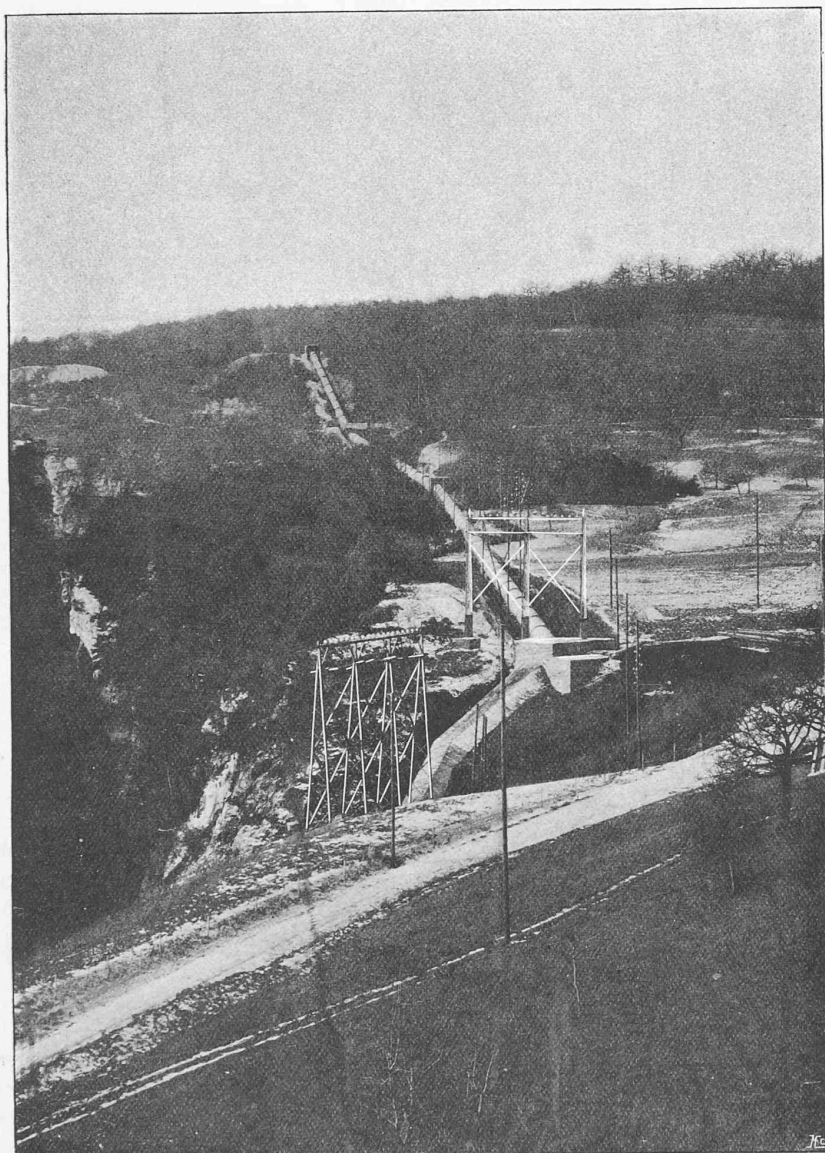


Fig. 18. — Abords de l'usine et conduite sous pression.

Concours pour une Ecole primaire à Chailly.

Rapport du jury. (Suite 1).

5. « Châtelard I ». — Les préaux sont rapetissés par l'implantation des bâtiments. Classes et corridors bien proportionnés et bien éclairés.

6. « Etude ». — Les salles de l'Est ont un éclairage de face inadmissible. La sortie sur les préaux n'est pas directe. L'accès à la salle de gymnastique est compliqué. Loge du concierge insuffisante et dans une situation antihygiénique. Toiture et clocheton exagérés.

10. « Confortable ». — Disposition défectueuse du local de gymnastique, ombrageant le préau. Les vestibules d'entrée ont un développement trop considérable et coûteux, quoique pit-

toresque. L'accès dès la route cantonale, avec ses rampes successives, entraînerait une grande dépense. L'ensemble a un petit caractère féodal très bien traduit par de charmantes vues perspectives. Horloge microscopique.

27. « Triangle, équerre, fil à plomb et niveau de maçon ». — Escalier ne donnant pas directement accès sur les préaux. W.-C. des garçons mal éclairés au rez-de-chaussée. Urinoirs de la salle de gymnastique sans éclairage direct. Façades inférieures à la composition générale. Chemin d'accès dès la route cantonale très bien compris. Par contre, il est prévu un chemin à voitures dont l'établissement ne se justifie pas et qui rétrécit inutilement les préaux.

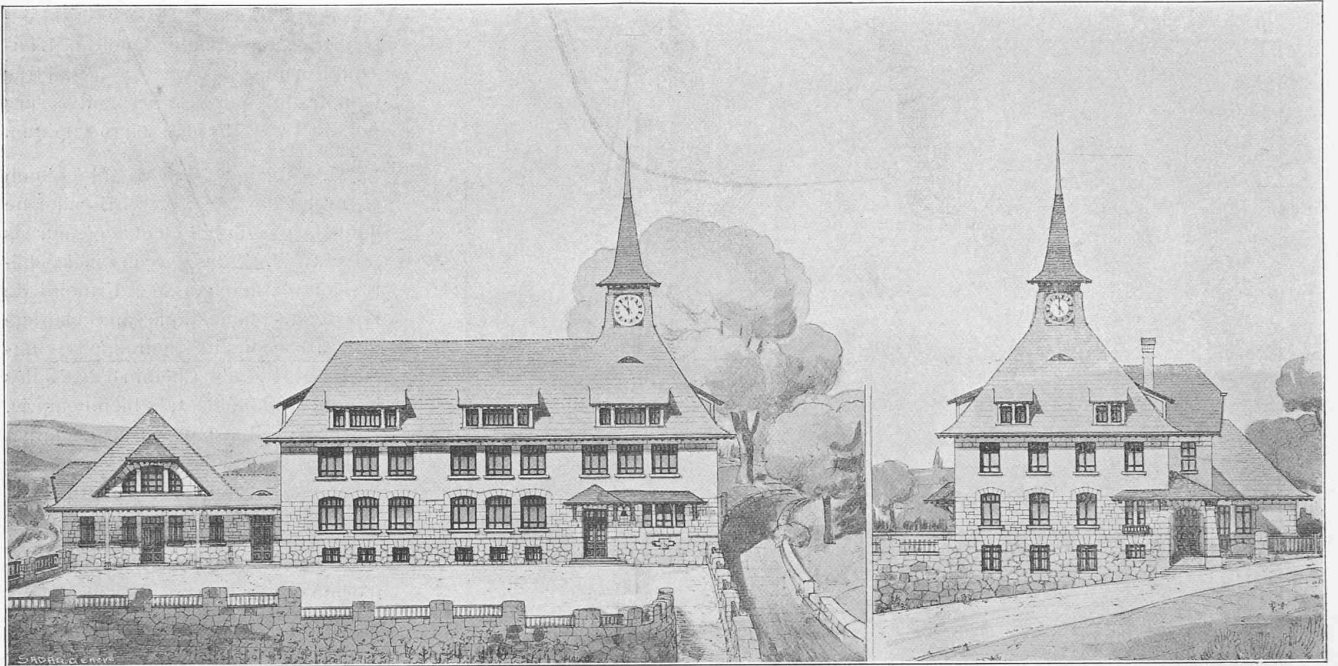
34. « Silhouette d'un vieux maître d'école ». — Juxtaposition des deux corps de bâtiment défectueuse et faisant perdre trop de place. Bonne orientation et bon éclairage des salles. W.-C. de la salle de gymnastique beaucoup trop en vue. La construction du bow-window ne paraît pas nécessaire. Façades agréables, mais pas d'un caractère villageois.

37. « Pourquoi pas ». — Proportions des salles un peu défectueuses, trop larges et pas assez longues. Grande salle pas très bien venue en plan. Elle possède par contre une sortie directe sur l'extérieur. La cuisine du concierge a trop d'importance, tandis que la loge est mal éclairée. Cabinets étriqués. L'accès dès la route cantonale, partie en rampe, partie en escaliers, offrirait des inconvénients en hiver. Façades très intéressantes et très bien rendues, mais pas dans le caractère d'un bâtiment d'école de village.

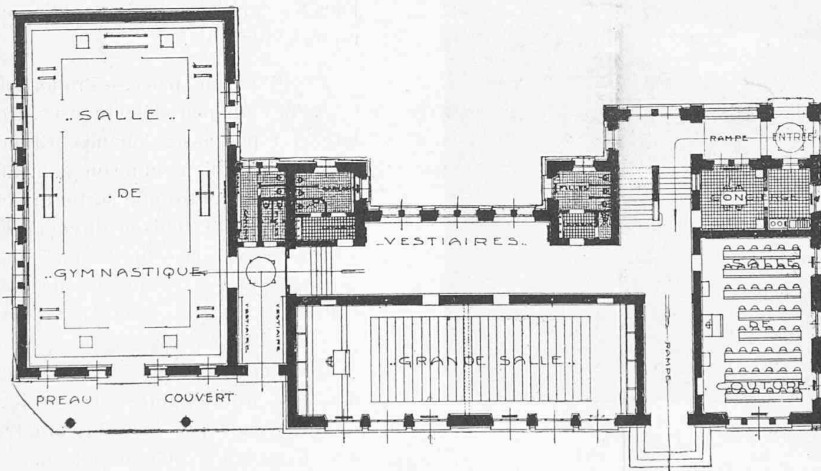
48. « Sur rives ». — La salle de gymnastique ne possède pas d'entrée directe dès le village de Chailly. Le vestiaire et les cabinets de cette salle devraient être annexés à celle-ci et se trouver sur le même palier, au lieu de dépendre du bâtiment d'école. La rampe d'accès dès la route cantonale est beaucoup trop rapide.

Après ce troisième tour, le jury se trouve encore en présence de neuf projets. Quelques-uns de ceux-ci doivent, hélas, être aussi sacrifiés. Ce sont les suivants :

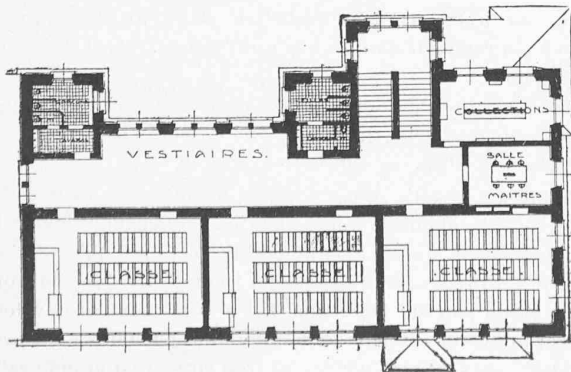
8. « Hibou ». — Ce projet présente de sérieuses qualités et dénote un travail considérable. Les communications entre la salle de gymnastique et le bâtiment d'école, ainsi qu'entre l'escalier et les préaux, sont des mieux venues. La loge du concierge prend jour sur la cuisine. Les vestiaires ont un développement inutile et coûteux. Les salles n'ont pas de bonnes proportions ; elle sont trop courtes et trop larges. La grande salle a deux porte à faux, et si, comme telle, elle est bien aménagée,



Façade principale et façade latérale.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.



Plan de l'étage. — 1 : 400.

elle ne saurait être transformée en salles d'école sans des démolitions intérieures. Les façades sont très belles et conviendraient plutôt à une demeure seigneuriale qu'à un bâtiment scolaire. Le cube de ce projet est énorme et son exécution entraînerait des dépenses hors de proportion avec le but à atteindre.

31. « ? ». — Ce projet a à peu près les mêmes qualités de plan que le précédent bien que les communications avec la salle de gymnastique ne soient pas si heureuses. Par contre, la loge et l'appartement du concierge sont des mieux compris. Le bâtiment n'ayant que deux salles par étage a dû être développé en hauteur. L'ensemble du projet, qui est très bien rendu, représente un cube énorme et son exécution serait beaucoup trop coûteuse. La salle de gymnastique, notamment, prend une ampleur telle, qu'elle masque entièrement le bâtiment d'école dès la route cantonale.

(A suivre!)

1^{er} prix : Projet « Ohé la marmaille ! »,
de MM. M. de Rham et G. Peloux, architectes,
à Lausanne.

CONCOURS POUR UNE ÉCOLE PRIMAIRE, A CHAILLY



Perspective.

1^{er} prix : Projet « Ohé la marmaille ! », de MM. M. de Rham et G. Peloux, architectes, à Lausanne.

Attelage partiellement automatique pour wagons de chemins de fer.

(Système Vinzio.)

(Suite¹).

Les figures 3 et 5, rigoureusement exactes, montrent l'accrochage dans une courbe de 90 m. de rayon et cela pour trois types différents de véhicules. Or nous voyons que, dans le cas le plus mauvais, c'est à dire l'accrochage dans une courbe de 90 mètres de rayon de deux wagons C. F. F. à bogies du type AB⁴ de 19,340 m. de longueur (les plus longs en circulation) les têtes des wagons font avec la normale à la courbe un angle de 6° soit un angle total de 12° entre les plans des deux têtes des wagons et qu'il suffit dans ce cas extrême d'allonger les deux atte-

lages chacun de 0,13 m. ce qui s'obtient par quelques tours au volant de chaque tendeur, pour que l'accrochage automatique s'accomplisse parfaitement et cela sans que les tampons soient comprimés, c'est-à-dire sans choc.

C'est ici que nous avons vu qu'il est impossible d'effectuer l'accrochage (sans comprimer les tampons) avec un dispositif à fonctionnement précis. Il est clair que sous un choc assez violent, pour comprimer à fond les deux tampons intérieurs à la courbe, l'accrochage se produira parfaitement sans qu'il soit nécessaire d'allonger les attelages. Si l'attelage a été effectué en ligne droite et qu'il s'agisse du passage dans une courbe de 90 m. de rayon, ce passage aura lieu sans aucun effort, attendu que ce sont les deux balanciers qui compenseront les différences de traction et qui effectueront une oscillation proportionnelle à l'inclinaison des têtes des wagons, soit pour le cas qui nous occupe, une oscillation de 0,019 m.

Quant à la différence de hauteur des attelages au-dessus des rails, étant donnés les différents types de

¹ Voir N° du 25 mars 1909, page 70.